

CONCOURS « Jean-Jacques ROUSSEAU »

Article 1 : Objet

A l'occasion du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, la Délégation Académique à l'Action Culturelle du rectorat de l'Académie d'Amiens et l'abbaye royale de Chaalis organisent **un concours ouvert aux classes : des écoles du département de l'Oise, des collèges et lycées de l'Académie d'Amiens.**

Ce concours, soutenu par le Rectorat de l'Académie d'Amiens et l'Institut de France, est dédié à Jean-Jacques Rousseau dont l'abbaye conserve une remarquable collection de documents et d'objets.

Les lauréats seront invités pour la remise des prix aux Journées de la Rose, à l'abbaye royale de Chaalis les 8 juin 2012. Cette année le parrain de ces journées sera Jean-Jacques Rousseau.



Article 2 : Sujet

Le concours invite les participants à s'exprimer sous une forme littéraire et/ou artistique autour de la personne et des œuvres de Jean-Jacques Rousseau.

La production rendra compte d'une expérience sensible de la rencontre avec Rousseau (philosophe, botaniste, musicien, romancier, etc.). Selon sa nature : production sonore, vidéographique, photographique, infographique, chorégraphique, saynète, production hybride, textuelle, etc., l'objet sera présenté sur un support papier ou un support multimédia, CD ou DVD.

La production sera accompagnée d'un **carnet de bord** qui présentera la classe et la fiche technique de la production (une page), qui mettra en évidence la relation entre le projet et Jean-Jacques Rousseau (une page) et qui justifiera les choix techniques et esthétiques (une page). Eventuellement des témoignages d'élèves et quelques étapes du cheminement (deux pages maximum) pourront accompagner ces trois pages obligatoires.

Les critères d'évaluation suivants seront appréciés en fonction du niveau (école / collège / lycée) :

- ✓ Relation à l'œuvre ou au personnage de Jean-Jacques Rousseau.
- ✓ Cohérence entre les moyens mis en œuvre et le propos.
- ✓ Dimension artistique montrant l'engagement des élèves.

Article 3 : Modalités

Peuvent participer au concours les **classes des écoles élémentaires du département de l'Oise, celles des collèges et des lycées de l'Académie d'Amiens.** Une seule participation par classe est acceptée.

Une fiche d'inscription figurant en annexe sera envoyée, avant fin mars, sous format électronique à l'adresse suivante : Concours Rousseau, ce.daac@ac-amiens.fr.

Les participants acceptent la diffusion de leurs productions.

Le concours est ouvert jusqu'au 7 avril 2012, le cachet de la poste faisant foi. La diffusion des résultats aura lieu sur les sites Internet du Rectorat et de l'abbaye. Les classes gagnantes seront prévenues individuellement.

Toutes les productions sont à envoyer à :

Abbaye royale de Chaalis
Service éducatif – Concours « Jean-Jacques ROUSSEAU »
60300 Fontaine-Chaalis

Article 4 : Dotations

Le concours est organisé en trois catégories : école, collège, lycée.

Le jury est composé des membres de l'abbaye de Chaalis et du rectorat de l'académie d'Amiens.

La dotation est la suivante :

- ✓ Le rectorat et l'inspection académique de l'Oise offriront un livre à chaque élève dont la classe aura été primée.
- ✓ l'Institut de France organisera une journée à Paris pour les lycéens et une visite de l'Abbaye de Chaalis pour les collégiens et les écoliers primés.